



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 6 mai 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Avril 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 Mai 2002

**Adhésion de la Ville de Niort au Fonds Local Emploi Solidarité (F.L.
E.S.)**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M.
Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

DELIBERATION D20020141

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 mai 2002

Direction Ressources Humaines

**Adhésion de la Ville de Niort au Fonds Local Emploi Solidarité (F.
L.E.S.)**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Agréée par la Préfecture des Deux-Sèvres, conventionnée par la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, la Mission d'Insertion Par l'Economie (M.I.P.E.) organise un Fonds Local Emploi Solidarité sur le Pays Niortais.

Le F.L.E.S. valorise le dispositif CES/CEC (Contrat Emploi Solidarité/Contrat Emploi Consolidé) en apportant un appui pédagogique, technique et financier à la mise en œuvre de la formation des personnes en CES et CEC.

Il assure l'accompagnement des salariés en Contrat d'Insertion, dans le cadre de leur emploi et sur le plan de formation en partenariat avec les différents services chargés de l'emploi, de la formation professionnelle et les organismes employeurs.

Vous trouverez ci-joint en pièces annexes, une convention d'adhésion au F.L.E.S.

Il est proposé de faire adhérer la Ville de Niort au Fonds Local Emploi Solidarité. Le financement de cette adhésion étant assuré dans le cadre des crédits ouverts au titre de la masse salariale.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire à signer la convention d'adhésion au F.L.E.S.

(Bernard BELLEC, Président de la MIPE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)